

## Convention bipartite

Dans le cadre du projet FSE+, qui s'inscrit dans la Priorité 1, Objectif Spécifique 4.7.2 : Développer les offres d'enseignement, de formation et d'accompagnement en lien avec les besoins du marché de l'emploi et les grands défis des transitions et l'Action 2 : Déployer des offres d'enseignement, de formation et d'accompagnement tout au long de la vie, en lien avec les besoins du marché de l'emploi.

À travers ce dispositif, Crédal renforce les capacités managériales, financières, juridiques et stratégiques des entrepreneurs et entrepreneuses en économie sociale afin d'améliorer leur résilience, leur professionnalisation et leur contribution aux transitions sociales et écologiques.

Je soussigné(e)....., en tant que participant(e) aux formations, je m'engage à

- suivre la formation de manière assidue ;
- participer activement aux activités pédagogiques proposées ;
- respecter les horaires et les modalités d'organisation de la formation ;
- adopter un comportement respectueux envers les formateurs et les autres participants ;
- prévenir l'organisme de formation en cas d'absence ou d'empêchement.

Et Crédal s'engage à :

- fournir un contenu pédagogique de qualité, pertinent et actualisé ;
- organiser la formation dans des conditions favorables à l'apprentissage ;
- mettre à disposition des formateurs compétents et qualifiés ;
- assurer un accompagnement pédagogique approprié ;
- respecter les dispositions légales applicables en Belgique en matière de formation et de protection des données ;
- fournir, le cas échéant, une attestation de participation lorsque le Participant a suivi la formation de manière effective.

Fait le .....

A.....

Participant(e)

Pour Crédal

Coordinatrice pédagogique

Maëlle MERCIER

